



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/309
27 août 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
Point 72 a) de l'ordre du jour provisoire*

Examen et application du Document de clôture de la douzième
session extraordinaire de l'Assemblée générale : Centre
régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement
en Asie et dans le Pacifique

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	2
II. ACTIVITÉS DU CENTRE D'AOÛT 1996 À JUILLET 1997 . . .	3 - 13	2
III. EFFECTIF ET FINANCEMENT	14 - 15	4

* A/52/150 et Corr.1.

I. INTRODUCTION

1. Le 10 décembre 1996, l'Assemblée générale a adopté sans vote la résolution 51/46 B, intitulée "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique"; au paragraphe 5, elle a prié le Secrétaire général de lui rendre compte à sa cinquante-deuxième session de la mise en oeuvre de la résolution.

2. On trouvera ci-après l'exposé demandé par l'Assemblée.

II. ACTIVITÉS DU CENTRE D'AOÛT 1996 À JUILLET 1997

3. Le Secrétaire général pense que le mandat du Centre régional reste valable et que le Centre peut contribuer utilement à promouvoir la coopération et le désarmement dans la région, en cette période d'après guerre froide. En fait, les consultations que le Directeur du Centre a tenues avec les États Membres et les universitaires de la région et d'ailleurs, et les réunions organisées par le Centre ont confirmé que ce dernier continuait de recevoir un soutien dans la promotion du dialogue aux niveaux régional et sous-régional, afin de favoriser la transparence et la confiance et de promouvoir le désarmement et la sécurité. À cet égard, l'utilité des réunions régionales organisées par le Centre a été largement reconnue.

4. Dans ce contexte et malgré des moyens financiers limités, le Centre a pu organiser deux grandes réunions régionales, l'une à Katmandou et l'autre à Sapporo (Japon), qui ont été entièrement financées par des contributions volontaires des États Membres et des organisations intéressées.

5. La première des deux réunions, sur le thème du désarmement nucléaire après le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, a eu lieu à Katmandou du 24 au 26 février 1997. Faisant suite à huit autres réunions régionales, elle a rassemblé 32 représentants de gouvernements, d'établissements de recherche, des médias et d'organisations non gouvernementales. Les débats ont porté sur les priorités du désarmement nucléaire : renforcement du processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, négociations sur l'arrêt de la production de matières fissiles et garanties de sécurité offertes aux États non dotés d'armes nucléaires. Les participants ont également examiné les questions propres à la région, notamment les mesures de confiance en vigueur, le trafic d'armes de petit calibre et la comparabilité des données et informations militaires. Le Centre publiera les principales communications présentées à la réunion.

6. Les réunions annuelles organisées dans la région ont favorisé le dialogue régional, qui a pris le nom de "processus de Katmandou" dans les résolutions de l'Assemblée générale. Les États Membres et les universitaires de la région sont très favorables à la poursuite de ce processus, qui leur apparaît comme un moyen de cerner les questions de désarmement et de sécurité les plus pressantes et de chercher des solutions adaptées à la région. L'idée d'établir entre le Centre et ses interlocuteurs un solide réseau d'échange de données et d'informations sur les questions de désarmement et de sécurité a, elle aussi, emporté

l'adhésion. Le Secrétaire général se félicite de l'appui politique et financier qui continue d'être apporté au processus de Katmandou dans la région.

7. On notera que, conscient de l'importance du processus de Katmandou, le Conseil de sécurité et de coopération en Asie et dans le Pacifique, organisation qui regroupe des instituts de recherche et des établissements universitaires de la région, a modifié sa charte afin d'accorder le statut d'observateur au Centre, qui est ainsi devenu le premier observateur admis au Conseil.

8. La seconde réunion régionale a été une conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement ("New Agenda for Disarmament and Regional Security"), qui s'est tenue à Sapporo (Japon) du 22 au 25 juillet 1997 et a été organisée par le Centre, en coopération avec la préfecture de Hokkaido, la ville de Sapporo et le Gouvernement japonais. Cette conférence a rassemblé 74 participants et 22 observateurs envoyés par des gouvernements, des instituts de recherche, des ONG et les médias de la région et d'ailleurs.

9. Les débats ont porté sur certaines mesures de désarmement, dans le but de dégager une approche commune du désarmement nucléaire. Les participants ont examiné un nouvel agenda pour le désarmement nucléaire et échangé des vues sur de nouvelles initiatives visant à créer un jour un monde exempt d'armes nucléaires. Ils ont aussi examiné des questions telles que la poursuite de la réduction des armements nucléaires, la prévention de l'utilisation accidentelle ou non autorisée d'armes nucléaires et les zones exemptes d'armes nucléaires. Ils ont eu un débat intéressant sur la mise en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et les moyens de le faire respecter. Enfin, ils ont examiné la question de la sécurité et de la coopération dans la région de l'Asie du Sud et de l'Asie du Nord-Est, ainsi que celle du contrôle des armes navales. Le Centre publiera les principales communications présentées à la réunion.

10. À la demande de l'Association japonaise pour les Nations Unies, le Centre a participé à l'organisation d'un colloque sur le dialogue en Asie du Nord-Est ("processus de Kanazawa"). Tenu à Kanazawa (Japon) du 3 au 5 juin 1997, ce colloque a porté sur de nombreuses questions intéressant la sous-région : paix, stabilité et prospérité en Asie du Nord-Est, sécurité de l'Asie du Nord-Est et élargissement d'engagements concrets dans de nombreux domaines, notamment en matière de coopération économique et sociale dans la région. À l'invitation de l'Association, le Directeur du Centre a pris part aux débats.

11. Le Centre a publié, dans les volumes 1 et 2 de la série du Processus de Katmandou, les actes de la réunion régionale sur le désarmement tenue à Katmandou en 1997, sur le thème des questions prioritaires en matière de désarmement, et ceux de la conférence tenue à Hiroshima en 1997 sur le désarmement, sur le thème des efforts communs à déployer pour bâtir un monde plus sûr et exempt d'armes nucléaires.

12. En réponse à une demande faite par diverses délégations, le Centre a organisé, le 2 juillet 1997, une réunion informelle d'échange de vues sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale et la notion d'État non doté d'armes nucléaires. Les débats ont porté sur l'objectif et l'ordre du jour de la conférence internationale sur l'établissement d'une zone

exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, qui doit se tenir à Tachkent, du 14 au 16 septembre 1997. Les participants ont décidé de se rencontrer à nouveau au début d'octobre. Des représentants des missions permanentes de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Mongolie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont assisté à la réunion de juillet, à titre personnel.

13. Afin de promouvoir la coopération et la concertation entre le Centre et le Conseil de sécurité et de coopération en Asie et dans le Pacifique (voir par. 7 ci-dessus), le Directeur du Centre a participé, les 21 et 23 mai 1997, à Washington, D. C., à une réunion du Groupe de travail du Conseil sur les mesures de confiance et de sécurité en Asie et dans le Pacifique. Les participants ont abordé tout un éventail de questions liées à l'avenir de la coopération nucléaire, à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et à la diplomatie préventive.

III. EFFECTIF ET FINANCEMENT

14. Conformément au mandat du Centre, toutes ses activités doivent être financées par des contributions volontaires des États Membres et d'autres organisations intéressées. Pour pouvoir affecter autant que possible les ressources disponibles à des activités de fond, le Centre a dû renoncer à recruter sur place du personnel d'appui. Le Directeur a donc continué d'exercer ses tâches à partir du Siège de l'ONU à New York, formule qui devra être maintenue jusqu'à ce qu'on ait trouvé un moyen de couvrir les dépenses de fonctionnement du Centre à Katmandou même. En attendant, le PNUD et le bureau d'information des Nations Unies à Katmandou ont continué de fournir au Centre un soutien logistique pour la réunion annuelle.

15. Les contributions volontaires reçues entre le précédent rapport du Secrétaire général (A/51/445) et le mois de juillet ont totalisé 197 167,57 dollars. Le Secrétaire général remercie les gouvernements donateurs – Autriche, Japon, Mongolie, Népal, Norvège, Pakistan, Philippines, République de Corée et Thaïlande – et l'ONG japonaise Rissho Kosei-Kai de leurs contributions, ainsi que le Gouvernement népalais du soutien qu'il a apporté au Centre. Tout en appréciant à leur juste valeur les contributions reçues, le Secrétaire général exhorte les États Membres à continuer de verser des contributions volontaires au Centre afin d'assurer sa viabilité et d'accroître son efficacité.
